

Le 25 avril 1983

ENSEIGNEMENT-RECHERCHE-FORMATION
LES ETUDES FEMINISTES

On est frappé par le gouffre qui sépare le niveau de développement des études féministes en France et dans les pays anglo-saxons (plus de trois cents programmes de Woman Studies aux Etats Unis, sans parler des innombrables cours en dehors de ceux-ci) et la comparaison est également très défavorable à la France avec l'Allemagne ou l'Italie. Mais on constate aussi un grand décalage entre la situation de la recherche féministe en France et celle de l'enseignement. La recherche, en effet, est relativement développée, bien qu'éparpillée et souvent marginale par rapport aux institutions ; de plus, après le Colloque de Toulouse, elle est en voie de structuration et de développement ; au contraire, l'enseignement féministe et sur les femmes ne s'est guère développé ces dernières années malgré l'énergie investie par les enseignantes chercheuses.

Ce qui existe

Quelques U.V isolées existent dans plusieurs Universités : Aix, Lyon, Nantes, Tours, Toulouse, Paris ; principalement en Histoire et en Sociologie, mais aussi en Psychologie, en Droit, Lettres et Langues , il existe des U.V dans certaines disciplines de sciences exactes, en termes de critique épistémologique et d'histoire des sciences.

Ces U.V., intégrées dans les Cours des U.E.R, sont cependant largement ouvertes aux auditeurs libres. Elles ont été établies (et sont maintenues) grâce à l'obstination et souvent au bénévolat des enseignantes-chercheuses ; généralement à titre d'option et dans des conditions précaires.

La demande

-Là où certaines ouvertures lui permettent de s'exprimer, la demande en enseignements et en formation féministe ou sur les femmes apparaît colossale ; étudiant(e)s, enseignant(e)s des lycées et Collèges demandent à être "recyclé(e)s" ; divers groupements ont recours à la formation continue organisée par les Universités.

-Ces demandes dépassent, bien sur, les possibilités existant dans les Universités et rendent nécessaire l'aide institutionnelle pour appuyer le militantisme impulsant de telles pratiques pédagogiques : créations de postes d'enseignant(e)s-chercheuses prioritairement attribués à des fonctions de recyclage et de formation continue

-C'est en fait tous les secteurs de l'Education Nationale ; de la Maternelle à l'enseignement supérieur qui devraient s'ouvrir aux études féministes (nécessité de développer la critique : révision des manuels scolaires, mise en évidence des présupposés masculins, reconstruction d'une vision globale du social...) . Pour que l'Ecole aide à l'évolution des mentalités, il faudrait qu'il soit "parlé" des femmes de façon systématique, c'est à dire obligatoire et non spécialisée, à tous les niveaux de l'Institution Education Nationale. Tous les programmes de formation devraient comporter un certain quota d'U.V. féministes.

-La place des études féministes à l'Université apparaît d'autant plus nécessaire que c'est là que sont formés les maîtres.

Les propositions

-L'expérience des différents groupes d'études et de recherche féministes les conduit à insister sur la nécessaire pluridisciplinarité de celles-ci ; seule une analyse transversale permet d'appréhender la question de la différence des sexes dans tous ses aspects. Cela implique la mise en place et le fonctionnement d'équipes pédagogiques interdisciplinaires.

-Dans certaines Universités, les enseignantes chercheuses tentent de se coordonner, afin d'offrir aux étudiant(e)s la possibilité de se constituer dans un regroupement d'U.V. une "mineure" de licence. Bien entendu ces U.V. peuvent également faire l'objet d'options isolées.

-dans tous les cas, les enseignements d'études féministes doivent déboucher sur les diplômes nationaux en cours. Les enseignantes-chercheuses concernées soutiennent le principe de l'intégration des U.V. d'études féministes dans les cursus de formation générale des étudiant(e)s (à la différence de ce qui existe dans les pays anglo saxons : les cursus séparés de Woman Studies). Il ne s'agit pas en effet de développer les études féministes comme un secteur marginal, mais d'en faire un pôle actif qui rayonnerait dans chaque discipline, contribuant à y former une problématique non-sexiste.

Les conditions matérielles et institutionnelles

-La difficulté du développement des études féministes en France est accrue par les rigidités institutionnelles, ainsi que par l'autonomie des Universités qui s'ajoute à la distinction des disciplines.

On a vu que l'incitation faite aux Universités par le Ministère de l'Education Nationale, d'attribuer certains postes aux études féministes n'avait rencontré aucun succès ; le besoin en postes est tel dans les Universités que jamais il ne permettra que des postes soient attribués prioritairement à un nouveau secteur, et particulièrement à celui-ci qui reste trop souvent l'objet de railleries.

-Il serait donc nécessaire (pour les études féministes en particulier, mais en réalité pour le développement de tout secteur nouveau) de créer des postes nouveaux pour ce secteur, de mettre en place une organisation plus souple, permettant tout à la fois la reconnaissance et l'autonomie de ce champ d'études : passerelles entre l'Université et le CNRS, passerelles avec différents secteurs de la vie associative par l'intermédiaire notamment de la Formation permanente, souplesse administrative plus grande (détachements, vacations, nominations, décharges horaires permettant la participation à des séminaires...), ouverture large à un public extra-universitaire (en particulier femmes souhaitant une réinsertion professionnelle et femmes travaillant chez elles).

-Des moyens matériels sont nécessaires pour encourager les jeunes équipes existantes (financements conjoints du CNRS et des Universités, associations au CNRS), pour leur fournir les conditions de travail minimales (locaux, bibliothèques, heures complémentaires), pour organiser dans différentes Universités des Centres de documentation largement ouverts aux étudiant(e)s comme aux enseignant(e)s

-Il est impossible concrètement de développer les études féministes partout comme ce serait nécessaire, il apparaît donc raisonnable dans un premier temps de favoriser leur croissance dans les Universités où elles existent déjà et de faire de celles-ci des bases de regroupement pour des

enseignantes venues de différentes UER et de différentes Universités. Des équipes pluridisciplinaires et inter-universités devraient y être établies, avec la possibilité concrète que des enseignantes chercheuses y effectuent une partie de leur service et que des étudiant(e)s y choisissent certaines U.V qui soient prises en considération dans différentes Universités.